Envoyé en préfecture le 10/08/2022

Reçu en préfecture le 10/08/2022

Affiché le

ID: 081-218100212-20220728-CM2022_071-DE

DEPARTEMENT du TARN

ARRONDISSEMENT de CASTRES

> CANTON de MAZAMET

Mairie d' AUSSILLON

EXTRAIT du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance Publique du 28 juillet 2022

L'AN deux mille vingt-deux, le vingt-huit du mois de juillet le Conseil Municipal d'AUSSILLON, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Fabrice CABRAL, Maire, en session ordinaire, suivant convocations faites le 22 juillet 2022 au nombre prescrit par la loi.

Présents:

MONTAGNÉ. Cécile MM. Fabrice CABRAL, Marc LAHARIE. José GALLIZO, Leila ROUDEZ, Jérôme PUJOL, Muriel ALARY, Chantal GLORIES, Philippe PAILHE. Anne-Marie AMEN. HOULES, Bernard ESCUDIER. Marylis RAYNAUD. Didier Serif AKGUN, Manon KLOUCHI, Isabelle MONTOLIO. KOKADEJEVAS-DAGUILLANES, Françoise MIALHE, David Mahmoud NOUI.

Procurations:

Philippe COLOMBANI à Fabrice CABRAL Françoise MIALHE Céline CABANIS à à Frédéric TAYAC Manon KLOUCHI à Isabelle MONTOLIO Josiane CASTRO à José GALLIZO Gérald MANSUY Chantal GLORIES Françoise ROQUES

Absents excusés: Dominique PETIT, Isabelle BOUISSET, Bérenger GUIRAO, Michel LOPEZ.

Secrétaire de séance : Mme Chantal GLORIES.

Nombre de membres en exercice : 29	Lors de la séance :		
	Présents: 19	Procurations: 6	Absents: 4
OBJET : Aide à l'installation d'un			
intrusions - Attribution d'aides après commission du 27 juin 2022		10.08.2022	

VU la délibération du Conseil municipal en date du 10 juin 2014 approuvant le principe d'une aide à l'installation d'un système de défense contre les intrusions dans les logements particuliers selon les conditions définies par le règlement joint en annexe à partir du 1^{er} juillet 2014;

VU les délibérations du Conseil Municipal du 12 avril 2017 et du 10 juin 2020, portant modifications dudit règlement ;

VU l'avis favorable de la Commission d'attribution réunie le 27 juin 2022 ;

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

N° 2022/071

Envoyé en préfecture le 10/08/2022 Reçu en préfecture le 10/08/2022

Affiché le

ID: 081-218100212-20220728-CM2022_071-DE

- accepte de verser les subventions ci-après et autorise Monsieur le Maire à signer les arrêtés attributifs individuels :

Dossier n°2022/115 : 600,00 € Dossier n°2022/116 : 600,00 €

- dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif – exercice 2022

 Section d'investissement, chapitre 204 – « Subvention d'équipement versée » article 20422 « Subvention d'équipement aux personnes de droit privé ».

> Pour Extrait conforme, Le Maire, Fabrice CABRAL.

Acte ayant acquis caractère exécutoire à la date du 1 0 ADUT 2022

AUSSILLON, le 1 0 AOUT 2022 Le Maire,

Fabrice CABRAL